

## Fonctionnement et termes des lieux

### PORTE DE LA BÂTISSE

- Pendant les heures d'ouverture : soit entre 9h et 17h la semaine, la porte du bâtiment est déverrouillée et doit le rester.
- En dehors des heures d'ouverture
  - Pour ouvrir la porte, un code vous sera remis pour ouvrir la boîte à clé et récupérer les clés. Voici la procédure :
    - Voici une vidéo qui explique comment récupérer les clés :  
<https://espacedusso.com/wp-content/uploads/2020/12/boite-a-cle.mp4>
    - Et une vidéo qui montre comment ouvrir la porte en bas :  
<https://espacedusso.com/wp-content/uploads/2020/12/cles-porte.mp4>
  - En dehors des heures d'ouverture, la porte du bâtiment doit être verrouillée par un des responsables sur place.

### FERMER L'ESPACE en dehors des heures d'ouverture

Si vous êtes le dernier à quitter l'ED, vous devez vous assurer que la fenêtre de la cuisine est fermée et que toutes les lumières (cuisine, corridor, etc.) sont fermées. Fermer la porte de l'ED (porte 5213) et assurez-vous qu'elle est verrouillée. Verrouiller la porte du bâtiment. Remettre les clés dans la boîte à clé le cas échéant.

**RESPONSABLE** : Le responsable nommé dans le contrat doit être sur place en tout temps. Il ne peut laisser en charge une tierce personne. Seule celle-ci peut détenir le code et/ou la clé, la cas échéant.

**STATIONNEMENT** : Respecter les enseignes de stationnement. Il n'y a pas de monte-charge, mais vous pouvez utiliser le débarcadère. Une fois vidée, votre auto doit être déplacée.

**CHAUSSURES** : En hiver, vos chaussures d'extérieur doivent être laissées à l'entrée. Apportez des chaussures d'intérieur pour votre sécurité.

**CONSOMMATION** : Il est interdit de fumer ou vapoter à l'intérieur du bâtiment ainsi qu'à l'extérieur à moins de neuf mètres de toute porte ou fenêtre qui s'ouvrent. Il est interdit de faire l'usage de cannabis ou autre drogue incluant l'alcool sur l'entièreté de la propriété (bâtisse, stationnement et terrain).

**CALME** : Respectez l'environnement de travail : le lieu n'est pas approprié pour les enfants en bas de 17 ans. Vous ne pouvez pas inviter quelqu'un à rester sur les lieux sans lien avec votre travail. Parlez discrètement dans le corridor. Si vous effectuez un appel (téléphonique ou vidéo), utilisez des écouteurs, même dans une salle fermée.

Nom complet en lettre moulées : \_\_\_\_\_

Parapher : \_\_\_\_\_



# Fonctionnement des lieux

**SYSTÈME D'HONNÊTÉTÉ :** L'ED se fie à l'honnêteté de ses membres. Si vous prenez du café, payez votre dû immédiatement dans le bol prévu à cet effet. Lors de vos locations, respectez les heures au contrat.

**MATÉRIAUX :** Il est interdit d'utiliser tout instrument à feu, briquets, allumettes, chandelles. Éviter toute odeur (parfum, encens...) de même que tout matériel salissant (fusain, brin de scie...). Si vous êtes un peintre, vous devez bien couvrir le sol afin de le protéger.

**AFFICHAGE ET MEUBLES :** Sauf les locations au moins, tout clous, broches, vis, ruban adhésif sont interdits. La gommette est autorisée si tout résidu est nettoyé après. Les meubles sur place doivent être soulevés s'ils doivent être déplacés et replacés à leur endroit initial après.

**LAISSER SA TRACE :** Jeter vos déchets à la poubelle/au recyclage dans la cuisine. Pour des déchets plus gros qui ne rentrent pas, les mettre dans les grosses poubelles à l'extérieur, devant le bâtiment. Lorsque vous utilisez la cuisine, vider le filtre de la cafetière, laver le micro-onde si dégât, laver les comptoirs.

**MESURES COVID :** En tant que responsable de la location, vous devez respecter les règles d'hygiène établies par le gouvernement du Québec et faire respecter celles-ci à vos collaborateurs.

**HARCÈLEMENT :** L'ED n'encourage aucun harcèlement, discrimination ou violence en ses lieux et se donne le droit d'expulser ou de refuser l'accès à toute personne entreprenant des actions en ce sens.

**ASSURANCES :** L'ED possède une assurance responsabilité civile et ses usagers doivent en posséder une également.

## DANS LE STUDIO DE DANSE

- Le Studio de danse et la Salle d'exposition se communiquent. Si vous avez réservé une des sections, vous n'avez pas accès à l'autre.
- Pour le système de climatisation/chauffage, en hiver remettre à 21 et en été à 23.
- La nourriture et les breuvages autres que l'eau ne sont pas permis dans le studio de danse. Veuillez utiliser la cuisine.
- Les souliers, pointes, souliers de danse, meubles, accessoires, instruments de musique, trépied de caméra, etc. sont interdits sur le tapis de danse.
- En hiver, entrouvrir 2 fenêtres maximum et ce pour une courte durée uniquement, s'il fait trop chaud. Le chauffage doit évidemment être complètement fermé dans ce cas.
- Gardez la musique à un niveau raisonnable pour les autres utilisateurs de l'ED.
- Limite de danseurs dans le studio : 14.

En cas de problème, contactez immédiatement la direction au 514 264-8004

Nom complet en lettre moulées : \_\_\_\_\_

Parapher : \_\_\_\_\_



# Fonctionnement des lieux

## TOUT SAVOIR

- Wifi

Réseau : Cogeco-6E30 / mot de passe : 050727435761

- Eau

Dans la cuisine, se trouve une fontaine d'eau. Utiliser celle-ci pour remplir votre gourde. Nous ne recommandons pas de boire l'eau du robinet.

- Premiers soins

Une trousse de premier soin et un EpiPen se trouvent dans la cuisine dans une armoire identifiée à cet effet et un *icepack* se trouve dans le congélateur. SVP, désinfecter avec l'aérosol et remettre où vous avez pris chaque chose non jetable.

- Système de son

Le système de son fonctionne avec un fil audio 1/8 (pas de bluetooth) dans le port *out* de votre téléphone, ipod, tablette ou ordinateur. Merci de toujours laisser le fil branché dans le système de son.

- Air climatisé et chauffage

Une boîte de climatisation/chauffage se trouve dans le Studio de danse et une dans le corridor pour contrôler chacune des deux sections (grand hall, corridor). Toujours laisser la fan à auto (en bas à gauche). Choisir le mode air climatisé ou chauffage (en bas à droite) et ensuite gérez la température avec les boutons du haut (en haut à droite ou à gauche, selon).

- Bruit dans l'atelier

Si vous êtes incommodé par le bruit dans l'atelier en bas, demandez l'arrêt du bruit en activant le bouton STOP du « Noize deflector » dans le Grand Hall.

En cas de problème, contactez immédiatement la direction au 514 264-8004

Nom complet en lettre moulées : \_\_\_\_\_

Parapher : \_\_\_\_\_